



BREVET DE MAITRISE

Public concerné

- Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4

Nombre de participants

- 6 à 16 stagiaires

Durée - Horaires

- 6 modules d'enseignement général : 329 h
- 1 module d'enseignement professionnel : 120 h par exemple pour la coiffure
- Horaires et jours variables en fonction des modules. Les cours peuvent se dérouler en soirée.

Tarifs

- Devis sur demande
- Éligible au CPF • RNCP N° 34576

Dates et lieu de formation

- Dates sur demande

Formation proposée à **Orléans**

Objectif général

- Obtenir une double qualification : celle de professionnel hautement qualifié et celle de gestionnaire d'entreprise

Objectifs pédagogiques

- Confirmer l'excellence dans son métier pour obtenir le titre de Maître artisan
- Accéder à un poste de formateur
- S'approprier les outils et la méthodologie indispensable pour une création ou un développement d'entreprise réussi

Programme

• La Fonction Entrepreneuriale (Module A : 49 h)

Connaître des outils et identifier l'ensemble des acteurs pour contribuer au développement de l'entreprise artisanale, adopter des techniques de communication adaptées et ciblées.

• La Fonction Commerciale (Module B : 56 h)

Savoir élaborer un diagnostic commercial, définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale efficace à court et moyen terme.

• La Fonction Economique et Financière (Module C : 84 h)

Savoir élaborer et équilibrer un plan de financement, lire, établir et interpréter les principaux documents comptables de l'entreprise. Analyser la rentabilité de l'entreprise et sa situation financière.

• La Fonction Gestion des Ressources Humaines (Module D : 42 h)

Savoir organiser le travail et manager son personnel, savoir recruter. Connaître les principes du droit du travail.

• La Fonction Formation et Accompagnement de l'Apprenant (Module E : 56 h)

Maîtriser votre fonction de maître d'apprentissage, être en mesure de bien accompagner le jeune dans son projet et celui de l'entreprise. Bien connaître la réglementation.

• La Fonction Communiquer à l'International (Module F : 42 h)

Acquérir les bases pour conserver et échanger dans la vie privée et professionnelle.

• La Fonction Production COIFFURE (Module professionnel : 120 h)

Renforcer les compétences techniques indispensables à la réalisation de prestations ou de créations de haut niveau. Développer la maîtrise technique du métier et des savoir-faire.



Formateurs

• **Guy MLATAC**, formateur du module **fonction entrepreneuriale**, diplômé d'une Licence ES - Sciences Économiques. Depuis 2008, il enseigne auprès d'organismes en « gestion des ressources humaines », et auprès d'une entreprise dans le domaine « commercial et management ».

• **Marie-Pierre ELAUDAIS-SICARD**, formatrice des modules **fonction entrepreneuriale, fonction GRH & fonction formation et accompagnement de l'apprenant**, titulaire d'un Titre formateur pour adultes, d'un Master Droit Social et GRH et d'un DESS Droit rural et des filières agro-alimentaires. Depuis 2020, formatrice en Master Ressources Humaines auprès de l'enseignement supérieur (ESG Tours), formatrice en ressources humaines auprès de la FFB et d'un organisme de formation privé.

• **Maryline BARBIER**, formatrice du module **fonction commerciale**, titulaire d'un MASTER Marketing. Depuis 2018, elle est formatrice en commercial, communication et ressources humaines, auprès de la CMA Ile de France et formatrice en stratégie d'entreprise auprès de la FFB.

• **Yves COSSON**, formateur des modules **fonction commerciale & fonction communiquer à l'international**, titulaire d'une Maîtrise ICH, et d'un TEFL (Teaching English as a Foreign Language) obtenu à l'université de Londres. Formateur depuis 2013 en management, commercial et anglais auprès de la CMA 28 et auprès de la CCI.

• **Johann SALIN**, formateur du module **fonction économique et financière**, titulaire d'un DESCF (Bac +5), d'une MSTCF (Bac +4), et d'un DUT GEA (Bac +2). Après une première partie de carrière dans un cabinet d'expertise comptable puis en tant que directeur administratif et financier, il s'est forgé une expérience en gestion, communication et management pendant 20 ans avant de devenir formateur. Depuis 2017, il intervient auprès des CMA 28, 41, 45, 76 & 91.

• **Ana MASELI**, formatrice du module **fonction communiquer à l'international**, titulaire d'un BTS Responsable de l'hébergement à référentiel commun Européen, d'un CQP Formateur/Animateur et du CELTA. Depuis 2014, elle intervient auprès de la CMA 77, de la CCI 77, du GRETA 77 et de la FFB 75

• **Émilie SARRADET**, formatrice des modules **fonction GRH & fonction formation et accompagnement de l'apprenant**, titulaire d'un Master Gestion et Administration de l'Emploi et d'une Certification Formateur occasionnel. Depuis 2019, elle intervient notamment auprès de la CMA, de CFA, du GRETA du 94 et de la FFB 75.

• **Emmanuelle ENGRAND** : formatrice du **module professionnel COIFFURE**, titulaire du module E3 Management et gestion de l'entreprise (module du BTS métiers de la coiffure), diplômée du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III, jury d'examen national BM validé APCMA, artisan coiffeur.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Alexandra MICHAUD
02 38 62 99 99

Formation-continue.45@cma-cvl.fr

HANDICAP

Réfèrent handicap du centre de
formation

Elodie GUIET
02 38 62 99 92

Formation-continue.45@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU LOIRET :

44 Rue du Faubourg de
Bourgogne

45000 ORLEANS CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00023

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- Formation mise en place cette année dans le département : nous n'avons pas de taux de réussite 2021 à présenter.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.

- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.

- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique